

Soft qui peut !



• Résumé

Projet proposé par la Chaloupe qui a créé un partenariat autour de la sensibilisation à la consommation d'alcool à Court-Saint-Etienne.

Le projet touche les jeunes dans leur différents milieux de vie :

- écoles;
- parents;
- scout ;
- commerce.

• Eléments de contexte

Le projet "Soft qui peut" est né suite à des constats relevés par l'AMO émergent des établissements scolaires de Court-Saint-Etienne et des mouvements associatifs (principalement des parents de scouts) concernant les consommations d'alcool chez les jeunes. Les professionnels s'inquiètent du type de consommation (binge drinking, c'est à dire la quantité ingurgitée en très peu de temps), le moment (en dehors des moments de fête), et la prise de risque (avant de prendre la route en voiture ou à deux roues, sur le temps de midi et même parfois avant d'arriver à l'école).

• Objectifs

Développer une démarche cohérente et partagée sur la consommation responsable d'alcool sur la commune de Court-saint-Etienne avec une attention particulière d'accessibilité en matière de santé.

Pour les partenaires les objectifs sont :

- créer un réseau et une dynamique autour de la consommation responsable d'alcool à Court Saint Etienne ;
- mettre en place des outils dans le long terme, que les acteurs puissent les ré-initier de manière autonome à l'avenir ;
- autonomiser les partenaires par rapport à ce projet.

Pour les jeunes les objectifs sont :

- ouvrir le dialogue entre les acteurs de terrain et les jeunes autour de la consommation responsable d'alcool.
- sensibiliser les jeunes à une consommation responsable d'alcool à travers des actions dans différents milieux de vie (écoles, mouvements de jeunesse, famille).
- favoriser l'accessibilité à tous les milieux sociaux en matière de promotion de la santé.

Pour les enseignants :

- les impliquer dans cette activité de sorte à poursuivre/ré-initier cette activité en classe.

Pour les parents l'objectif est de : Développer le dialogue entre parents et adolescents autour de la consommation responsable d'alcool.

Pour les commerçants l'objectif est d'accompagner et responsabiliser les commerçants face à la loi interdisant la vente d'alcool aux mineurs.

• Institution porteur(s) de l'expérience

- Administration communale de Court-Saint-Etienne
- [Service d'Aide en milieu ouvert - AMO "la Chaloupe"](#)

• Institution partenaire(s) de l'expérience

- Centre d'Enseignement et de Formation en Alternance de Court-Saint-Etienne
- [Service de promotion de la santé à l'école libre de Wavre](#)
- [Centre psycho-médico-social libre de Wavre 1](#)
- Centre psycho-médico-social libre de Wavre 2
- Collège Saint-Etienne- site de Court-Saint-Etienne
- Collège Saint-Etienne - site des Hayeffes
- Unité scout de Sart-Messire-Guillaume
- Unité scout de Tangissart
- Unité scout de Court-Saint-Etienne
- Association des parents Court-Saint-Etienne et Hayeffes

• Institution ressource(s) de l'expérience

- [Centre Local de Promotion de la Santé du Brabant wallon](#)
- Service de cohésion et prévention sociale de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
- [Service d'Aide en Milieu Ouvert - AMO "La Croisée"](#)
- [Univers santé asbl](#)

• Période de déroulement du projet

- octobre 2011 à mai 2012.

• Territoire

- Mont-Saint-Guibert
- Court-Saint-Etienne

• Outils

- [Accro moi non plus](#)
- [Barâju, le bar alternatif des 12-18 et plus !](#)
- [Le Kottabos](#)

• Formations

- Formation de membres des deux écoles, de leur PMS et PSE et de la Chaloupe à l'animation de l'exposition "Accro moi non plus" avec Latitudes Jeunes.
- Formation de chef et d'un membre de staff de la 43ème unité scout et de la Chaloupe à l'outil Kottabos par le CLPS-Bw.

• Milieu de vie

- Loisirs
- Milieu scolaire - Ecole
- Quartier

• Démarches et actions

Durant l'année scolaire 2011-2012, le partenariat proposera une série d'actions de sensibilisation dans toute la Commune. Concrètement, quatre commissions ont été créées: la commission parents, écoles, scout, et commerce. La Chaloupe coordonne le projet. Chacune de ces commissions proposera durant cette période des actions en lien avec le public ciblé.

Commission parent :

La Commission parent propose un cycle de conférences-débats qui abordent des sujets qui posent souvent questions aux parents:

- le 23/11/11: Alcool et mineurs: Clarification de la loi 2009 (Laurent Van Doren Commissaire divisionnaire, Chef de corps de la zone de police Orne-Thyle et Christine Dubois, juriste) ;
- le 25/01/12: La place de l'alcool dans notre vie: parents-ados, quel dialogue? (Jean Van Hemelrijk, psychologue et psychothérapeute familial);
- le 21/03/12: L'alcool et la publicité: influence, évolution, manipulation (Martin De Duve, Univers Santé).

Commission scout :

La commission scout prévoit des animations pour les trois unités de Court-Saint-Etienne.

Celles-ci ont commencé par une première journée festive avec animations, conférence et baràju pour la soirée.

Quelques chefs [de la 43ème ont construit une animation pour les pionniers](#) durant un week-end pour réfléchir la consommation d'alcool sur base de l'outil kottabos.

Commission écoles :

Trois écoles participent au projet : le Collège Saint-Etienne et ses deux implantations (Court-Saint-Etienne et Mont-Saint-Guibert) et le CEFA de Court-Saint-Etienne.

Au collège Saint-Etienne

Différentes activités ont été programmées par année scolaire au travers des cours de sciences, de chimie, de religion et d'autres moments de la vie à l'école :

- 1ères : fête sans alcool parrainée par les rhétos et rédaction d'une recette de cocktails sans alcool par les élèves de première
- 2èmes : animation autour des compétences psychosociales par les enseignants ;
- 3èmes : animations à l'exposition "Accro moi non plus" par les enseignants, le PMS, le PSE et la Chaloupe ;
- 4èmes : animation par l'asbl Trempoline
- 5èmes et 6èmes : conférence sur l'alcool par le Dr Gueibe, alcoologue et psychiatre de la Clinique Saint-Pierre.

Les élèves du Collège ont également réalisé les affiches et logos pour le projet et gérer les bars (avec boissons plus attractives) lors des événements.

Au CEFA :

Au CEFA des animations ont été proposées aux 3èmes et 4èmes autour de l'exposition "Accro moi non plus" par le service social, des enseignants et éducateurs, le PMS, le PSE et l'AMO.

Commission commerce :

La commission se charge de :

- rappeler la loi aux commerces et cafetiers de la commune ;
- l'affichage dans la commune, les écoles et les commerces du projet ;
- inaugurer le projet le 3 octobre lors d'une conférence de presse.

• Evaluation et enseignements

L'ensemble du projet a été évalué en juin 2012. L'évaluation a été menée sur base de 4 questions soumises à chaque commission :

- Adéquation aux objectifs de base?
- Participation du public (qualitative, quantitative)?
- Intégration au projet SQP?
- Perspectives pour la suite?

Des évaluations par projets ont également été réalisées, notamment pour l'exploitation de l'outil Accro moi non plus.

Globalement les évaluations sont bonnes. Les acteurs souhaitent poursuivre dans les années qui suivent bien que notant l'investissement en temps important.

• Perspectives envisagées

Les acteurs des 4 commissions souhaitent poursuivre des activités en 2012-2013.

Pour la commission école :

- le CEFA voudrait donner suite à l'exposition Accro moi non plus au travers de ces autres groupes de travail
- Le Collège travaille sur un projet autour des consommations lors des voyages scolaires et souhaiteraient maintenir des animations à des temps plus spécifiques de l'année pour éviter la surcharge de travail

Pour la commission scoutie :

- La 43ème : Les pionniers formés au kottabos en mai devenus chefs à la rentrée animeront les autres chefs à l'automne
- La 111ème : les jeunes les plus âgés de cette unité ayant 12 ans, la 111ème envisage des animations kottabos pour la suite quand son public sera plus âgé

Pour la commission parents :

La commission envisage des pistes pour mieux toucher (quantitatif et qualitatif) le public des parents. Par exemple avec des conférences plus concrètes, des groupes de paroles.

• Personne de contact

- Mary Henry
- lachaloupe@gmail.com
- 010 41 70 53